

ECHOS

Mars 2021 - Numéro 155



Le Carême : l'occasion de se poser et de regarder le chemin parcouru

Alors que nous sommes entrés dans le temps du Carême, nous sommes tous invités à nous arrêter, à faire une pause, à nous rendre dans notre chambre haute (Mt 6, 6) pour y retrouver Dieu. Enfermés dans nos préoccupations, nos obligations et nos angoisses, il nous arrive d'oublier l'essentiel, d'être aveugles à ce qui est beau, d'être pessimistes alors que Dieu agit dans nos vies.

Comme Jésus qui est emmené quarante jours au désert pour être mis à l'épreuve par le diable (Mat 4, 1-11), un virus est venu semer le trouble au sein même de nos Églises. Cette pierre d'achoppement, aurait pu nous faire tomber. Et pourtant... Pourtant si nous prenons le temps de nous poser un instant et de regarder pardessus notre épaule, le chemin que nous avons parcouru ensemble est miraculeux.

Il y a un an, les portes de nos temples fermaient. Nous avons pris conscience de notre vulnérabilité et dans ce désert imposé, nous nous sommes rendus à la source d'eau vive. Dans notre faiblesse, par le Christ, nous sommes devenus forts (2Co 12, 10). Des projets ont foisonné, des personnes ont offert de leur temps, prendre soin les uns des autres est redevenu notre essentiel. Poussés hors de nos murs, nous sommes allés à la rencontre du monde (visio-cultes). Figés dans nos habitudes nous aurions pu mourir, et voilà que la mort elle-même nous invite au changement, à la résurrection ! Comme les premiers chrétiens, nous voici sur les chemins, proclamant toujours le même message mais avec des mots, des chants nouveaux. Afin que le monde nous comprenne et soit touché par la Parole qui se révèle dans les mots, les gestes simples du quotidien.

Il y a seulement un an...

Bien sûr il nous reste du chemin à parcourir, des choses à faire, à améliorer. Mais c'est le Carême, le septième jour de la création, le moment de se poser, de contempler l'œuvre de Dieu et de se dire « oui, cela est très bon » (Gn 1, 31). Il y a un temps pour toutes choses sous le soleil, un temps pour courir et un temps pour s'arrêter, pour prier.

Je vous propose de vous associer avec moi à la prière des Diaconesses (voir page 3).

Marianne Dubois
Pasteure

Sommaire	
Jeunesse : Témoignage JEEP, KT au CUJD	p. 2
Vie communautaire : Evangile et Liberté, Visio-Cultes	p. 2, 4, 5
Diaconie : Nouveau projet	p. 9
Spiritualité : Editorial, prière Diaconesses	p. 1, 3
Oecuménisme : Unité des Chrétiens, colloque ISEO (Eglise verte)	p. 6, 7 13
Vie institutionnelle : Réflexions autour de St-Marc, Chez Téo, Loi « séparatismes », Chronique du CP, chronique financière	p. 8, 9 10 11 12
Agenda, carnet	p. 5, 14

La Covid a chamboulé mon quotidien

« Ne nous laissons pas de faire le bien ; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas » Galates 6, v.9.

La Covid a chamboulé mon quotidien ainsi que plusieurs de mes plans et projets. Alors que certains de mes amis ont fini par abandonner leurs études, lassés et découragés, j'ai, quant à moi, décidé de persévérer et de mettre toutes les chances de mon côté pour réussir et obtenir ma licence. Lors des deux précédents confinements, j'avais pris la décision de rentrer à la maison, après l'annonce du passage des cours en distanciel, auprès de ceux que j'aime afin de rendre cette situation plus facile à traverser. Ne plus voir mes amis, ne plus aller à l'église ni au groupe JEEP m'a beaucoup manqué... Nous avons gardé le contact par Visio-conférence, temps animé par Hervé pendant lesquels nous avons pu partager, prier, nous souvenir

que la vie continuait néanmoins. Les liens se sont maintenus malgré la distance. Au fil des mois, nous avons pu nous découvrir, nous tester et éprouver notre foi. Cette situation, particulièrement compliquée pour tous, nous apprend à repousser nos limites, à nous projeter différemment et à prendre de nouveaux risques. Même dans les situations les plus difficiles qui nous semblent parfois même désespérées, de belles choses émergent.

Eve Omnes

Groupe JEEP : jeunes étudiants et professionnels ;
contact : Hervé Gantz



Ensemble, dans l'herbe verte !

Après trois mois de catéchèse à distance, dimanche 28 février, les groupes de KT et d'école biblique se sont retrouvés sous le soleil de Montbonnot. Quelle joie de se revoir « en vrai » de s'asseoir dans l'herbe verte (Mc 6, 39) pour écouter la Parole ! Alors qu'à distance les jeunes n'étaient que quatre ou cinq à assister au KT, ce dimanche ils étaient onze ! Une véritable multiplication. Que ce soient les parents ou les jeunes, l'omniprésence de l'informatique fatigue le corps et l'esprit. « Nous préférons faire un peu de route pour emmener notre fille au KT que de la voir derrière un écran toute la journée » me confient des parents. D'un point de vue pastoral, il est plus simple d'accompagner des jeunes dans leur questionnement, lorsque l'on peut marcher avec eux tout en les écoutant. C'est pourquoi le camp « Bible et sport » a été si bien accueilli par les jeunes qui ont la ferme intention de passer quatre jours ensemble lors de la première semaine de vacances de printemps. Enfants ou adultes, il nous tarde d'y être !

Pasteure Marianne Dubois



Soleil et température printanière pour les retrouvailles des KT (et de l'école biblique) au CUJD le 28 février.

**Camp « Bible et Sport » à Autrans,
animé par Hervé Gantz et Marianne Dubois
du 10 au 13 avril 2021,
pour les jeunes de 11 à 17 ans.
Renseignements : Hervé Gantz**



Évangile et Liberté

Quel avenir pour l'Église ? C'est le sujet que le cercle « Évangile et Liberté » a choisi pour cette année. De nombreux ouvrages ont paru depuis quelques années sur ce sujet, deux d'entre eux ont été présentés dans les premières séances. Nous allons poursuivre notre réflexion en nous demandant quel est le cœur de la proclamation de l'Évangile. Pourquoi annoncer l'Évangile à nos contemporains et comment ?

Vous pouvez nous rejoindre pour participer à cette réflexion, le deuxième mercredi de chaque mois de 18h à 19h30, actuellement en visio et peut-être prochainement au Centre œcuménique St-Marc.

Pour plus de renseignements, contacter Marc Chelouche : mchelouche@gmail.com

Le Repos : détendre l'arc

Prière des diaconesses de Reuilly,
extraite de La règle de Reuilly. Parole humaine, appel divin. Editions Olivetan.

*Dégage-toi dans la mesure même où tu t'engages sans compter.
Prends de la distance dans la mesure même où tu communies fraternellement à autrui.
Le cœur humain, même le plus généreux, n'est pas inépuisable.
Dieu seul est illimité.
À exiger sans cesse le maximum de lui-même, l'être profond se dissocie et se perd.
La parole alors devient vide et la prière inquiète.
Pour retrouver un regard libre sur les événements, il faut fuir et se tenir, tranquille et rassemblée,
Devant le maître de tout.
Pars donc vers la source cachée de toute chose.
Quitte tout et tu trouveras tout.
Prends le temps de vivre amicalement avec toi-même.
Respire.
Reprends haleine.
Apprends dans le repos du corps et de l'esprit la calme lenteur de toute germination.
Reçois la paix du Christ.
Ne te hâte pas afin de mieux courir dans la voie des commandements,
Le cœur au large.*



Le monde d'après commence à l'instant où l'on ouvre les mains

Le **calendrier interreligieux de Grenoble** est disponible en libre-service depuis janvier au temple et à la Bienvenue (8 Rue Frédéric Taulier, Grenoble). Le thème de cette année 2021 est : « Et après ? ». Après la surprise de la pandémie, après le choc d'un changement brutal de nos existences et la remise en question de notre mode de vie, que faisons-nous ?

Chaque mois, un texte spirituel ou philosophique issu des trois religions du livre, ou du monde agnostique, nous est proposé afin de nourrir notre réflexion. Richement illustré par des œuvres de « street art » majoritairement grenobloises, ce calendrier nous donne envie de parcourir nos rues avec un regard neuf. L'art n'est pas figé, enfermé dans des musées, mais dehors, questionnant la vie de la cité.

Les dates des différentes fêtes religieuses sont mises en valeur et leurs significations expliquées avec simplicité. La dernière page du calendrier n'est pas à négliger ! Les lieux de cultes de nos religions sœurs sont notés invitant ainsi notre curiosité à aller voir au-delà de nos frontières, à nous interroger sur nos pratiques et à créer des liens fraternels.

Et après ? Le monde continue de tourner, mais nous avons pris conscience de notre fragilité. Nous ne sommes ni immortels, ni invincibles. Créatures de Dieu, appelés à aimer notre prochain, le monde d'après commence à l'instant où l'on ouvre les mains.

Pasteure Marianne Dubois

Les cultes s'invitent chez vous...

Habités à nos cultes au temple, bien installés dans nos petites routines, de nouveaux mots sont apparus tous les dimanches : « *Vous pouvez retrouver votre culte en différé, soit en allant sur le site de notre paroisse, soit directement sur notre chaîne Youtube* ». Que s'est-il passé ?

Le 17 mars 2020, notre pays découvrait le confinement. Comment continuer à vivre le plus normalement possible, alors qu'enfants, étudiants, et employés étaient coupés de leurs différentes activités, et que nos anciens se retrouvaient isolés ? Plus de soirée en famille, entre amis, plus de temps de partage en Eglise. Nous étions habitués à nous demander si nous avions envie d'aller ce dimanche au culte et soudain, cela nous manquait étrangement ; était-ce le partage, les amis, la Parole, le culte ? Très vite, nos pasteurs se sont mobilisés et nous ont invités avec les moyens qui étaient à leur portée à garder le lien, en nous proposant chaque semaine, un culte vidéo.

Déconfinés, les plus fragiles ne pouvaient pas forcément revenir : il fallait donc continuer, ne pas abandonner les plus faibles, les plus isolés. En équipe, nous avons appris à filmer, monter, diffuser. Partis de rien, nous avons progressé ensemble. Encouragés par vos messages de soutien, nous avons maintenu nos efforts, si bien que lors du deuxième confinement, nous avons relevé ce nouveau défi, avec de nouveaux outils.

En novembre, les cultes sont devenus interactifs. Nous avons gardé le plaisir de nous retrouver et de



Quelques réactions aux visio-cultes

En réponse à notre appel, relayé par le conseil presbytéral, nous avons reçu quelques réactions à propos des visio-cultes, et nous remercions en particulier Isabelle Héritier et Laurent Claramond. Dans l'ensemble des réactions positives... ce qui est très encourageant, car d'habitude, ce sont plutôt les « mécontents » qui se font entendre !

Souvent la gratitude s'exprime :

« J'ai la grande chance de vous suivre via les visio-cultes, soit en direct soit en différé et je vous remercie vivement pour cette initiative » ; « Quel plaisir de vous retrouver chaque dimanche, merci de votre vie de communauté, merci pour vos talents à chacun ».

La qualité de l'accueil est plébiscitée, ce qui peut paraître étonnant lorsque, justement, on ne se rencontre pas en chair et en os. Mais les temps d'échanges au début et à la fin du culte favorisent les contacts larges, puisque « On parle à tous, et pas seulement à ceux qu'on connaît depuis des années » ; « Merci de l'immense respect dont vous faites preuve les uns pour les autres, merci de votre acceptation de l'autre » ; « Vous avez toutes et tous été très accueillants » ; « J'ai l'impression d'avoir fait connaissance avec des

partager les nouvelles à la fin du culte. Chaque dimanche, nous comptons 50 à 80 connexions-famille en simultané. Le culte est enregistré puis déposé sur Youtube ainsi que sur le site Web de la paroisse pour ceux qui n'auraient pas pu se connecter. Les différentes vidéos publiées, selon les semaines, sont visionnées entre 40 et 120 fois.

La pandémie n'a pas eu raison de nous, nous sommes toujours debout !

Le 7 février dernier, nous étions une cinquantaine au temple, en respectant bien entendu toutes les consignes, et, avec toutes les connexions en visio en simultané, nous n'étions pas loin d'une centaine. Voilà bien longtemps que nous n'avions pas été si nombreux. Et, parmi les présents, nous avons accueilli de nouveaux amis, qui, jusque-là, nous suivaient par internet. Comment ne pas se réjouir ? Dès le 7 mars prochain, sauf nouvelles consignes, nous nous retrouverons chaque semaine au Temple et en visio simultanément. Ces cultes sont enregistrés et mis en ligne chaque dimanche en soirée ; ils ont été consultés 2600 fois en neuf mois, ce qui nous encourage à persévérer.

En présentiel, en visio ou en différé, nous nous réjouissons de poursuivre cette belle aventure tous ensemble.

**Pour l'équipe,
Guylaine Omnès**

personnes dont je me sens proche, je mets des prénoms et des noms sur les visages ».

Et puis ces cultes sont accessibles à tous ceux qui ont une connexion Internet, ils touchent aussi des personnes éloignées géographiquement ou culturellement : « Grâce à ces visio-cultes, la porte de votre paroisse reste ouverte », « De confession catholique, je découvre le protestantisme ».

Enfin, c'est la qualité du message entendu et la possibilité d'en reparler en fin de culte qui sont appréciées : « Les échanges, nos réflexions personnelles sur la méditation, sur la façon dont cela résonne en nous sont des apports très importants au niveau communautaire » ; « Ces visio-cultes permettent à chacune et à chacun de partager autour de la parole, de vivre en chrétien, de se ressourcer et de découvrir encore et encore la présence du Christ dans nos vies ».

Alors, bien sûr, lorsque nous nous retrouverons « en vrai », espérons que nous saurons développer et adapter les bons côtés des visio-cultes à nos cultes traditionnels.

Laurence Largillier

L'inattendu des visio-cultes

Paradoxal peut-être mais les visio-cultes mobilisent notre écoute ! Est-ce le fil du thème annoncé qui éveille notre intérêt, qui aiguise notre concentration ? Sommes-nous rendus plus attentifs aux différents liturgies et aux musiciens ?

Paradoxal peut-être mais les visio-cultes nous rapprochent du prédicateur ! Il est présent, là, chez nous ! Nous accueillons un ami qui nous rend proches de notre Ami commun, qui le rend présent plus que jamais à l'intimité de notre quotidien. Une distance est rompue, nous n'avons pas de gêne à exprimer notre gratitude pour la parole reçue ou à formuler la question qu'elle nous laisse.

Paradoxal peut-être mais les visio-cultes véhiculent de la convivialité, de l'humain ! Des noms se posent sur des visages connus « de vue », sur des visages inconnus. « À la sortie », l'échange est spontané, joyeux ; chacun et chacune en profite, un vrai moment pour faire ou refaire connaissance !



Accompagner la mort autrement

L'épidémie n'a pas permis au plus grand nombre d'entre nous d'assister aux cultes d'action de grâce qui ont été célébrés en mémoire de plusieurs de nos anciens. C'est pourquoi, exceptionnellement, nous évoquons ici la mémoire de trois d'entre eux, sans oublier – bien sûr ! – celles et ceux que nous nommons en page 14 et dont nous nous souvenons dans une même espérance.

Jean-Philippe Reboul

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. » (Timothée ch.4, v.7)

Il s'en est allé trop tôt, le 3 janvier 2021, dans la discrétion qui le caractérisait... Jean-Philippe Reboul avait 78 ans. Un culte d'action de grâce, présidé par Françoise Deransart, a été célébré le 7 janvier au temple. A la retraite, après une carrière d'ingénieur couronnée de postes à hautes responsabilités, l'engagement de Jean-Philippe dans l'Eglise de Grenoble s'est concrétisé au conseil presbytéral, dont il fut le trésorier pendant plus de 6 ans. Sa rigueur et sa bienveillance firent merveille ! Membre de la commission immobilière, très intéressé par la communication, il fut aussi le pilote du groupe de réflexion sur la réfection du temple. Ses nombreux engagements dans, et autour de l'Eglise étaient toujours discrets, guidés par sa foi depuis l'enfance. Nous témoignons de notre reconnaissance pour ce serviteur du Christ, et assurons son épouse Angeline, ses enfants et petits-enfants dont il était si proche, de notre amitié fraternelle.

Simone Beckert

« Confie à Dieu ta route, Dieu sait ce qu'il te faut. Jamais le moindre doute, Ne Le prend en défaut. »

Simone Beckert s'est éteinte le 17 janvier 2021, dans sa 97^{ème} année dans la maison de retraite où elle résidait depuis quatre ans. Un culte d'action de grâce, présidé par le Pasteur Hervé Gantz, a été célébré le 30 janvier. Elle avait exercé la profession de professeur de couture. Animée d'une foi vivante depuis son

enfance, elle s'était engagée très tôt au Diaconat, notamment à « l'Ouvroir », – un groupe de couture et de tricot – puis à l'Echoppe, dès sa création, autour de Paulette Urbain, de Raymonde Guinand et de Pierre Denat, son beau-frère alors responsable de la Banque alimentaire. On ne peut oublier le stand qu'elle tenait au Marché du Diaconat avec Josette Jean et leur groupe de couture, un stand coloré, fait d'objets confectionnés, cousus ou brodés tout au long de l'année dans l'amitié et l'entraide.

MERCI !

Françoise Deransart

enfance, elle s'était engagée très tôt au Diaconat, notamment à « l'Ouvroir », – un groupe de couture et de tricot – puis à l'Echoppe, dès sa création, autour de Paulette Urbain, de Raymonde Guinand et de Pierre Denat, son beau-frère alors responsable de la Banque alimentaire. On ne peut oublier le stand qu'elle tenait au Marché du Diaconat avec Josette Jean et leur groupe de couture, un stand coloré, fait d'objets confectionnés, cousus ou brodés tout au long de l'année dans l'amitié et l'entraide.

Jacqueline Pétrequin

« Je chanterai la bonté et la justice. C'est à toi Eternel que je chanterai » (Ps.100 :1)

Jacqueline Pétrequin est décédée le 18 janvier 2021 à l'âge de 92 ans. Un culte d'actions de grâce a eu lieu le samedi 13 février 2021 au temple. Née à Roanne dans une famille protestante, elle avait fait à La Tronche ses études d'infirmières avant d'y prendre plus tard la direction de l'école d'infirmières puis de l'Institut de formation des cadres infirmiers. Musicienne malgré une surdité précoce, elle avait été membre de la chorale de notre Eglise et avait assuré, plusieurs années, l'accompagnement des cantiques à Saint-Marc le dimanche matin. On se souvient de ses qualités d'accueil et de son assiduité au pliage des Echos !

St-Marc à la télévision : la semaine de prière pour l'unité

Cette année Grenoble a été choisie comme lieu de tournage pour la célébration œcuménique retransmise à la télévision. Cela a bouleversé nos habitudes : au lieu de St-Marc plein à craquer un jeudi soir, il fallait être invité à l'enregistrement le samedi précédent, ou regarder la célébration retransmise sur France 2 le dimanche 24 janvier.

La « matinée œcuménique » diffusée sur France-2 le 24 janvier était enregistrée en grande partie à Grenoble où elle avait été préparée par la commission des églises chrétiennes (C.E.C) comme on peut le lire dans l'article de Françoise Deransart. Cette matinée, placée sous le signe du rocher et de l'eau comportait deux parties. De 9h 30 à 11 heures, Christian de Cacqueray conversait avec quatre personnes appartenant à quatre églises grenobloises différentes : le pasteur Paul Efona de l'église baptiste, le père Babken Stepanyan de l'église apostolique arménienne, le père Georges Vasilakis de l'église orthodoxe grecque et Madame Marie-Laure Choplin, de l'église catholique. La démarche œcuménique, pour le père Vasilakis permet de découvrir l'autre dans son altérité et creuser ainsi sa propre foi. Le père Stepanyan, de son côté, déclare qu'il ne connaissait rien à l'œcuménisme à son arrivée à Grenoble et qu'il l'a découvert avec étonnement en préparant sa première semaine de prière à Saint-Marc. Sur le texte du jour (Exode 17/1-7), les quatre intervenants sont d'accord avec M-L. Choplin : dans le temps difficile que nous vivons, on perçoit une grande soif spirituelle en réponse à laquelle nulle église ne peut prétendre être la source qui l'étanchera. Nous ne pouvons être que la conduite d'eau qui la répartit.

L'entretien était entrecoupé de reportages qui ont permis de découvrir l'église arménienne de Grenoble, l'église orthodoxe roumaine de St Martin d'Hères, l'église Baptiste d'Echirolles et le Centre Œcuménique Saint-Marc dont Christine Bois a retracé l'histoire et rappelé la vocation. Dans le même reportage, foisonnant de voix diverses, y compris de jeunes, j'ai retenu cette image d'Hervé Gantz pour qui la diversité des églises évoque les interprétations différentes que pourraient jouer des musiciens de jazz à partir d'une même grille d'accords ; il précise : « à Grenoble, c'est vrai, on a des différences mais on se reconnaît comme frères et sœurs en Christ. » Un autre reportage donnait la parole à trois « marcheurs de Dieu », qui disaient en quoi la montagne les rapprochait de Dieu. Parmi eux, Jean-Claude Salomon avec qui le téléspectateur faisait de la montagne en Chartreuse et qui, ayant lu le Psaume 121 (« Je lève mes yeux vers les montagnes... ») affirmait que « Dieu est un bon compagnon de cordée ». Cette image rappellera au père Vasilakis une icône qui montre le Christ ressuscité retirant Adam et Ève de la mort.

A 11 heures, débutait la célébration œcuménique que décrit l'article de Françoise Deransart. La liturgie était très belle dès l'entrée où quatre représentants d'églises différentes apportaient la croix, la Bible, un cierge allumé et de l'eau. La retransmission télévisée frappait par la qualité de l'éclairage et de la sonorisation, souvent médiocres à Saint-Marc. Grâce à quoi

on a pu jouir de la qualité des chants, partie intégrante de l'office par le choix des paroles. Plus de 400 000 téléspectateurs ont ainsi été invités à demander pardon ensemble pour nos divisions. Ensemble, ils ont entendu lire et commenter deux textes bibliques, celui d'Ex.17 par le père Vasilakis, et celui de Jean 7/37-39 par Mgr. de Kerimel. Ensemble, ils ont ainsi entendu un évêque dire cette phrase prophétique : « Nous ne faisons plus qu'un avec le Christ et entre nous ! » Ensemble encore, ils ont assisté, non sans étonnement sans doute à la très belle bénédiction de la croix par le prêtre arménien assisté non seulement de ses diacres mais aussi de l'évêque catholique, du prêtre orthodoxe et de Margret Colin-Dufresne pour les protestants. C'est ensemble enfin que les téléspectateurs, toutes appartenances confondues, ont été invités à prier pour le monde avant de recevoir ensemble la bénédiction de la part des quatre officiants.

On ne peut pas, on ne doit surtout pas banaliser cette collégialité dans la prière et la liturgie. C'est un cadeau de Dieu en réponse à tant d'années de prière.

René Schaerer



Saint-Marc, baigné de lumière pour l'enregistrement...



... grâce à un imposant matériel !

Une célébration sous le signe de l'eau

Et l'eau sortira du rocher et le peuple boira.

(Exode 17,6)

Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive.

(Jean 7, 37)

Ce ne fut pas la traditionnelle veillée annuelle de la semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens, ce fut une célébration œcuménique dans l'après-midi de ce samedi 16 janvier 2021, sur « invitation ». Le virus est passé par là, le Centre Œcuménique n'affiche pas complet comme d'habitude... Et puis, il y a le déploiement de la technique télévisuelle... Les quatre émissions de confession chrétienne des *Chemins de la Foi* (Orthodoxie, Chrétiens Orientaux, Présence Protestante et Le Jour du Seigneur) se sont invitées auprès de la Commission des Églises chrétiennes de la région grenobloise pour produire la matinée œcuménique annuelle. Inspirés par les quatre massifs qui entourent le bassin grenoblois et son immense nappe aquatique souterraine, il fut évident aux producteurs de proposer comme thème pour cette célébration le rocher et l'eau.

Les Églises grenobloises anglicane, apostolique arménienne, catholique, baptiste, luthérienne malgache, orthodoxe grecque, orthodoxe roumaine, protestante malgache et protestante unie ont relevé le défi, travaillé à l'animation de cette célébration pendant huit mois, de longues soirées, dans un esprit de paix qui a prévalu à quelques tensions. Toute notre reconnaissance au pasteur Hervé Gantz pour son investissement précieux dans cette démarche.

« *Et l'eau sortira du rocher et le peuple boira* », Exode 17,6 : les hébreux avancent dans le désert vers une terre lointaine et inconnue, ils ont soifs, ils se détournent de Moïse qui, seul, se tourne vers Dieu, à l'écoute de sa Parole. Et la Parole de Dieu frappe le rocher, et l'eau jaillit, « *Ils ont tous bu la même boisson spirituelle : ils buvaient en effet au rocher spirituel qui les accompagnait, et ce rocher était le Christ* » 1-Corinthiens 10,4. Ce que s'écrie Jésus, devant la foule : « *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive* » Jean 7, 37. Jésus proclame qu'il est le véritable rocher, l'eau qui vivifie, purifie. Mgr Guy de Kérimel rappelle que l'Église, peuple de Dieu, est enracinée dans le peuple de la première Alliance, qu'elle est chargée de puiser l'eau, de la dispenser. Sans le Christ, l'Église n'est rien. Elle doit être à l'écoute de la volonté divine et de la soif de ses contemporains. De cette source unique coulent de nombreuses grâces. Mgr de Kérimel lance un appel aux Églises chrétiennes pour qu'elles se fassent confiance et se mettent au service de l'unique source dans leurs manières différentes de prier et de servir.

C'est ainsi que le rite arménien de la bénédiction par la Croix exprime pour les chrétiens arméniens, de façon ancestrale et peu connue, la place de l'eau dans la Parole, dans le rite des églises chrétiennes, l'eau du



Célébration du rite arménien de la bénédiction par la Croix.

baptême que ce soient des enfants, des adultes, avec quelques gouttes ou plongés dans un lac. Le Père Babken Stepanyan, entouré des représentants des églises présentes, procède à ce rite dans le baptistère de l'Église de la Sainte Trinité : « Vous tous qui êtes nés de l'eau et de l'esprit, c'est par la Croix que vous êtes sauvés », refrain d'un des chants.

C'est ainsi également que, discrètement, notre Église a témoigné de notre attachement au sacerdoce universel par la place donnée à Margret Collin-Dufresne dans le déroulement de la célébration.

Mains jointes en prière, nous avons échangé le geste de paix. Nos mains ont déposé dans les corbeilles notre offrande pour aider les Arméniens victimes du conflit pour le contrôle du Haut Karabagh.

Alors que nous échangeons avec Héléne Bagot, représentante des producteurs des Chemins de la foi, sur le Centre œcuménique, elle eut cette parole : « Vos regards, vos prières et votre foi ont rendu ce lieu beau » ! beau de l'écho joyeux du chant final « mis par Jésus dans nos cœurs », beau de ces temps de partage auxquels il est ouvert et qu'il sait faire vivre depuis plus de cinquante ans.

Françoise Deransart

Vers une nouvelle étape à St-Marc ? (Suite du précédent numéro)

Comme prévu nous nous sommes rencontrés avec l'équipe du Diocèse pour confronter nos points de vue. Jean-Michel Mithieux, économiste du Diocèse, et Loïc Lagadec, vicaire épiscopal, nous ont confirmé ce que j'ai écrit dans le précédent numéro des Échos : St-Marc reste une implantation primordiale pour la présence catholique dans le Sud-Agglomération, abritant une grosse paroisse (Sainte Trinité) et témoin de l'engagement œcuménique de l'Église catholique en Isère. Mais aussi le Diocèse constate, comme nous, que les personnes très attachées au centre et à son action œcuménique traditionnelle sont des chrétiens de la « génération Vatican II », donc âgés et moins actifs. L'œcuménisme aujourd'hui peut se vivre différemment, par des projets ou des événements, notamment au niveau des jeunes⁽¹⁾.

Trois sujets principaux vont occuper nos réflexions dans les mois à venir, avant toute décision éventuelle :

- La valorisation du Centre œcuménique sera confiée à un expert judiciaire qui s'appuiera sur la valeur foncière et la valeur d'usage, en tenant compte des importants travaux à venir.
- Chacune des parties précisera son besoin d'utilisation du centre, en fonction de ses projets œcuméniques. Pour l'EPUDG cela inclut le maintien des

utilisations existantes (culte dominical, marché de Noël, chorale, réunions de groupes divers, fêtes et événements) et sa participation au comité d'animation.

- Sur ces bases, identifier la meilleure façon de solder la part patrimoniale de l'EPUDF y compris par une dation (gratuité d'occupation pour l'EPUDG et le Diaconat, comme je l'envisageais dans mon article précédent) et réfléchir à la meilleure organisation entre partenaires, y compris l'Église anglicane.

Nous évoquerons ces sujets à la réunion des Églises fondatrices du 2 mars, trop tard pour que je puisse en rendre compte dans ce numéro. Mais en attendant, nous publions ci-après les réactions de deux membres de notre Église très attachés à St-Marc.

Je rappelle que tout projet de cession devrait être validé par une Assemblée générale extraordinaire avant transmission au niveau national de l'EPUDF pour décision.

Philippe Sautter
Président du CP

(1) : Cf l'article d'Hervé Gantz dans le N° 154 des Echos



St-Marc : deux points de vue

Une maison commune partagée

J'ai lu avec une grande attention dans le journal « Les Echos » de décembre 2020 les quatre articles concernant le devenir de la présence de l'EPUDG au centre œcuménique St-Marc. Concernant ce sujet préoccupant, les arguments développés par Philippe Sautter, Julie-Marie Monge, Marlyse Gomez et Hervé Gantz suscitent la réflexion... Il est difficile toutefois de ne pas être sensible à une facette de chaque analyse plutôt qu'à une autre... tout simplement parce qu'un lieu, pour tout individu durant sa vie, peut être chargé de souvenirs qui reflètent sa sensibilité et sa foi.

(En aparté, permettez-moi de rapporter les motifs de mon attachement au centre œcuménique St-Marc : en 1970, ma femme catholique et moi protestant nous sommes mariés dans ce centre ; j'ai travaillé pendant 35 ans dans les quartiers sud à la Villeneuve comme pharmacien ; le brassage des milieux sociaux, des cultures, des religions m'était familier, enrichissant. Ainsi à St-Marc je sentais aussi un brassage religieux ouvert et positif.)

Pourquoi, donc, les protestants doivent-ils rester présents à St-Marc ? D'abord parce que St-Marc est une volonté œcuménique vivante de rassembler des églises chrétiennes qui se sont longtemps détestées, combattues et qui ont décidé, malgré leurs diffé-

rences, de se côtoyer avec comme socle commun une foi en Dieu au travers du message apporté par le Christ.

Ensuite parce que St-Marc est une réalisation architecturale, une maison commune partagée. En étant propriétaire, on se sent plus attaché, plus responsable des lieux, dans le passé vécu, le présent à assurer, et l'avenir à anticiper

Enfin parce que St-Marc, pour les "non religieux", est un lieu d'ouverture, d'exemple réel (et pas seulement symbolique) d'accueil, de tolérance, de partage philosophique, religieux et culturel (concert, théâtre, expositions...).

Oui... mais comment assurer les investissements nécessaires pour l'entretien d'un centre qui vieillit ?...

Pour le maintien de l'EPUDG à St-Marc on peut étudier différents modes de financement :

- un appel de fonds exceptionnel auprès des protestants par multiple d'une somme (par exemple 100 euros. Le montant recueilli pourrait compléter un emprunt contracté par l'EPUDG auprès d'un organisme bancaire.
- en accord avec l'Église catholique, un paiement partiel de l'EPUDG pour les travaux entrepris (avec un solde à rembourser, étalé dans le temps).

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

Le choix d'investissements raisonnables pour les travaux du temple et des locaux « Chez Téo » permettrait peut-être de trouver une solution financièrement équilibrée ...

Je ne doute pas que des compétences de gestionnaires avertis existent au sein de notre Eglise pour l'élaborer.

Jean-Marc Sabatier



A toutes voix

« Vous qui sur la terre habitez, chantez à pleine voix ! » (Psaume 100).

Voilà environ seize ans que la chorale «Toutes Voix» est hébergée à St-Marc, chaleureusement accueillie chaque semaine. Nous avons vu arriver des chanteurs de toutes confessions ou sans, aimant chanter du beau, des périodes du 15^{ème} et du 16^{ème} siècle,



Un projet majeur pour le Diaconat Protestant : renforcer l'accompagnement et l'accès à l'autonomie des personnes aidées par le Diaconat.



Diaconat Protestant
Association d'entraide de l'Eglise protestante unie de Grenoble

La période actuelle est perturbante pour beaucoup de monde. C'est particulièrement vrai pour les personnes que nous aidons matériellement à travers nos différentes actions : Echoppe, Entraide, Escale, Esaïe, ... Ce constat a stimulé les réflexions du comité et débouche sur un projet que nous lançons début 2021, qui montera en puissance sur deux années et qui doit apporter un renouveau dans notre façon d'accompagner nos usagers.

Le Diaconat Protestant considère fondamental, dans l'accompagnement des personnes, d'aller au-delà de l'aide matérielle déjà apportée et de permettre aux usagers de ses activités de développer leur pouvoir d'agir.

En associant usagers et bénévoles dans une démarche participative, le but est de permettre aux personnes accompagnées :

- D'exprimer leurs besoins en termes d'accès aux droits, de communication (linguistique et numérique), d'ouverture et de reconnaissance sociale,
- D'acquérir des connaissances et des savoir-faire en matière de protection sociale, d'alimentation, d'hygiène et de santé,
- De développer leur capacité à maîtriser ce qui est important pour eux et leurs proches, et à échanger leurs savoir-faire avec d'autres bénéficiaires,
- D'être acteurs et reconnus dans une démarche associative qui permet ainsi de contribuer au vivre ensemble des bénéficiaires des différentes communautés.

Le projet prévoit l'utilisation des espaces de vie existants, où les usagers, les bénévoles et les salariés se

des chants orthodoxes, du Mendelssohn, du Schubert...

« Vos chants sont magnifiques ! » s'écriaient des chanteuses catholiques et athées.

Hélène Neichel s'en est allée (en chantant sûrement), elle fit le lien fort entre la chorale et le Centre pour lequel elle travaillait. Les chanteur(e)s de la paroisse et moi-même, accompagnés par notre cher Jacques Helmstetter, témoignons de notre foi. L'occasion de participer entre autres, au Noël des Aînés en décembre, est un moment pour parler du protestantisme. Eh oui le protestantisme a bien sa place au Centre œcuménique !

La pandémie n'a pas permis de continuer les répétitions depuis novembre 2020. Pas vaincu(e)s pour autant, nous chantions avec masques adaptés jusque là.

Florence Richard-Molard
Cheffe de chœur

retrouveront dans le cadre d'activités comme un accueil avec un espace de sociabilité ou encore des ateliers. L'objectif est de faire de la solidarité dans nos actions un motif de resocialisation et de « vivre ensemble », en complétant les acteurs et dispositifs existants sur le territoire. Le comité a décidé de s'appuyer, pour ce projet, sur l'apport professionnel d'un travailleur social.

Nous aurons l'occasion de présenter plus en détails ce projet lors de notre assemblée générale.

Notez d'ores et déjà dans vos agendas : AG du Diaconat le samedi 27 mars après-midi.

Le comité du Diaconat

A noter !
Assemblée générale
du Diaconat protestant
Samedi 27 mars à 14h30
au Centre œcuménique St-Marc,
avenue Malherbe,
Grenoble

Mais où en est « Chez Téo » ?

Pour rappel, le « manifeste » ci-contre, élaboré en 2019, précise la philosophie du projet.

Si le premier confinement a marqué un temps d'arrêt dans les activités de notre Église, le comité de pilotage du projet a prolongé sa réflexion dans l'élaboration du projet d'aménagement. Une consultation a été menée auprès de deux architectes qui ont rendu leur projet mi-octobre 2020. Après plusieurs réunions et analyses, le jury a rendu son verdict début janvier 2021. Il a confié l'élaboration du projet et le suivi des travaux à André Hirschler. Le planning prévoit la fin de ceux-ci fin 2021.

La balle est désormais dans le camp de l'équipe financière qui doit trouver des fonds supplémentaires pour les travaux et le fonctionnement du lieu.

Le lieu se veut collaboratif, alors, pourquoi pas, dès avant la fin des travaux ? Une équipe « Déco, mobilier » pourrait être invitée à user de son imaginaire, de son intelligence collective et de ses qualités manuelles, pour apporter sa contribution à l'aménagement du lieu.

Le comité d'animation, quant à lui, doit se constituer autour de la pasteur Marianne Dubois pour élaborer préalablement une charte définissant le cadre des

activités que des personnes de notre Église, du quartier ou d'ailleurs pourront proposer pour vivre et faire vivre « Chez Téo », en conservant l'esprit pour lequel ce lieu est créé.



Un lieu pour se poser,
se rencontrer, débattre



Loi « confortant le respect des principes de la République »... ... et multipliant les contraintes et contrôles

Ce projet de loi, dit aussi « *Projet de loi contre les séparatismes* », est en cours d'examen à l'Assemblée nationale et au Sénat. François Clavairolly, président de la Fédération protestante de France, s'est exprimé plusieurs fois publiquement. Le comité de rédaction des Echos a demandé à Jean-Daniel Roque, expert juridique pour l'Église protestante unie de France et pour la FPF, d'éclaircir pour nous les réflexions sur ce projet de loi. Nous le remercions pour sa contribution !

Une loi vaste et ambitieuse

Depuis plusieurs années était en projet de modifier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905. Mais le projet approuvé par l'assemblée nationale ce 16 février est beaucoup plus ambitieux, puisque, pour lutter contre le séparatisme et le terrorisme, il concerne de très nombreux secteurs d'activité.

La première partie (40 articles) définit notamment de nombreuses nouvelles obligations pour les associations et fondations sollicitant des subventions publiques, renforce le contrôle fiscal des organismes

Le monde change, évolue. Notre Église aussi.

Les bancs se vident, les paroissiens s'inquiètent, certains ne se reconnaissent plus dans le modèle historique proposé.

Tout comme nous, nos voisins ont besoin de sens, de retrouver du souffle dans nos vies devenues rapides, parfois compliquées.

L'Église, par ce lieu, veut se rendre proche et contemporaine.

Dans un espace simple, beau, ouvert, dans une atmosphère vivante, joyeuse et authentique, nous voulons :

- proposer des temps de pause, d'échanges simples, informels et vrais sur des questions de société, des problématiques de vie, avec un éclairage protestant ;
- parler de Dieu en lien avec la réalité quotidienne de chacun pour aider à réfléchir, à faire évoluer la pensée, à mettre en chemin vers une foi vivante au quotidien ;
- partager l'amour de Dieu offert en Jésus-Christ par l'écoute, le témoignage, la lecture de la Bible.

... Inauguration envisagée début 2022, si les circonstances le permettent...

Marie-Pierre Van den Bossche
Pasteur

bénéficiaires de dons ouvrant droit à une réduction d'impôt pour le donateur, encadre les possibilités de recours à l'instruction en famille et renforce le contrôle de l'État sur les fédérations sportives.

La seconde partie (20 articles) modifier significativement les obligations relatives aux associations pour l'exercice du culte.

Pour mémoire, deux possibilités existent pour une association exerçant le culte en France métropolitaine (hors Alsace-Moselle) :

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

- l'association culturelle (régie par le titre 4 de la loi de 1905),
- l'association à objet culturel (régie par la seule loi de 1901 sur les associations), pouvant avoir aussi d'autres activités, d'où le nom d'association « mixte »).

Les associations culturelles protestantes (loi 1905) représentent plus des deux-tiers de telles associations : elles sont donc légitimes pour mesurer concrètement les conséquences des modifications qui seront apportées.

De nombreuses nouvelles contraintes pour les associations culturelles

Outre la procédure habituelle pour la déclaration de toute nouvelle association, le projet instaure une procédure de déclaration pour toute nouvelle association culturelle, à laquelle le préfet pourra faire opposition, procédure à renouveler tous les cinq ans.

Afin de « renforcer les procédures de démocratie interne », le projet oblige chaque association culturelle à préciser dans ses statuts quel est l'organe compétent pour plusieurs décisions (admission de membres, achat ou aliénation d'immeubles, modification des statuts, recrutement d'un ministre du culte). Nous partageons un tel objectif, qui est d'ailleurs le plus souvent déjà respecté dans les statuts des associations culturelles protestantes. Mais pourquoi ce souci de démocratie interne n'est-il prescrit qu'au regard des associations culturelles ? Ne devrait-il pas concerner toutes les associations ?

De même est créée une procédure de déclaration et de contrôle relative aux fonds provenant, directement ou indirectement, de l'étranger. En outre, les exigences comptables sont développées bien au-delà de celles applicables à toute association ; est enfin créée une nouvelle amende (9 000 €) pour le non-respect des obligations comptables. Tout dirigeant est pénalement responsable des infractions commises dans le fonctionnement du groupement, notamment lorsqu'il ne respecte pas la réglementation applicable à l'activité de l'association. Mais qu'est-ce qui justifie que soit créée une disposition particulière pour les seules associations culturelles ? Cela ne peut-il pas être compris comme un signe de méfiance, et donc les stigmatiser ? Et quels seront, d'ailleurs, les effets de telles nouvelles mesures pour lutter « contre le séparatisme » (nom initial de la loi) ?

En « contrepartie », la loi permettra aux associations culturelles de recevoir et administrer des immeubles qu'elles pourront louer, pour autant que les loyers perçus ne dépassent pas le tiers du budget total de l'association. Une telle mesure ne fera que mettre (partiellement) fin à l'exclusion des associations culturelles d'un droit reconnu en 2014 à toutes les associations 1901 d'intérêt général.

Les contraintes seront aussi imposées aux associations 1901 exerçant le culte (ainsi qu'en Alsace-Moselle aux associations de droit local pour l'exercice

du culte), qui, par contre, ne pourront pas, pour l'activité culturelle, recevoir des biens ni délivrer des reçus fiscaux.

Des mesures non motivées et disproportionnées

L'avis du Conseil d'Etat constate que « **le projet de loi alourdit les contraintes pesant sur les associations culturelles et modifie l'équilibre opéré en 1905 par le législateur entre le principe de la liberté de constitution de ces associations et leur nécessaire encadrement du fait qu'elles bénéficient d'avantages publics.** »

Mais, alors que la liste des associations bénéficiaires de bâtiments publics est close depuis plus d'un siècle, alors qu'est particulièrement longue la liste des organismes pouvant établir des reçus fiscaux et que depuis 2014 s'allonge celle des organismes pouvant recevoir des libéralités, tous constats particulièrement heureux, **quelle est la motivation de telles contraintes, limitées aux associations culturelles ?** La plupart des associations culturelles ne sont au bénéfice d'aucune aide publique, directe ou indirecte, et ne participent ni ne contribuent aux actions terroristes, réprimées à juste titre...

Augmenter les contraintes et charges administratives des associations et de leurs administrateurs ne peut que rendre plus difficile leur fonctionnement. Et une telle accumulation peut aboutir à une restriction à la liberté d'exercice du culte.

« Le Conseil d'Etat constate que le projet conduit à imposer des contraintes importantes à une majorité d'associations culturelles ou à objet mixte de toutes confessions dont les agissements, de même que le comportement des ministres du culte et des fidèles, sont dans leur grande majorité respectueux des règles communes. » Cette accumulation de contraintes est-elle vraiment compatible avec le respect du libre exercice des cultes, que « la République garantit » selon l'article premier de la loi du 9 décembre 1905 ?

Le protestantisme français ne peut donc pas se reconnaître dans un texte dont l'application conduirait, de fait, à limiter la liberté de culte et stigmatiserait son support institutionnel.

Jean-Daniel Roque

Président de la commission

« Droits et liberté religieuse » de la FPF



Chronique du CP

La principale préoccupation du Conseil ces derniers mois a été de faire face aux contraintes que nous impose la crise sanitaire, nous obligeant à réduire nos activités et à trouver des solutions pour continuer à avoir une vie d'Église et maintenir le lien communautaire. La plupart des cultes (ainsi que certaines activités) se déroulent en « visio ». Nous sommes conscients que cela ne remplace pas le temps privilégié que nous pouvons vivre ensemble lors des cultes au Temple ou à St-Marc, même si le temps d'échange au début et à la fin du culte permet de se donner des nouvelles et de réaliser que la communauté est bien là, vivante. De plus, beaucoup de personnes ne sont pas équipées d'ordinateur ni tout à fait à l'aise avec ces ou-

tils. Nous espérons qu'elles se signaleront, pour que nous puissions trouver des solutions ; c'est le sens de la lettre que nous avons adressée récemment.

L'arrivée du digital dans la vie de la paroisse est quelque chose de neuf pour beaucoup d'entre nous. De nouvelles possibilités de réunion et d'accueil s'offrent à nous, et nous réfléchissons à ce qu'elles pourront nous apporter une fois la crise Covid passée.

Une autre tâche nous a également occupés. L'évolution de la société et par conséquent de notre communauté, le départ de membres très actifs du Conseil et son renouvellement, nous ont conduits à mener une réflexion de fond dans deux domaines :

- celui du témoignage, avec un projet désormais lancé : « Chez

Téo ». Vous trouverez un article à ce sujet dans ce numéro ;

- celui de la gouvernance de notre Église : nous y travaillons afin de construire un mode de fonctionnement plus horizontal avec des responsabilités davantage partagées.

Malgré la situation sanitaire et aussi en partie à cause d'elle, les séances du Conseil sont toujours très chargées ! Nous avons la chance de former une équipe qui fait dialoguer les points de vue, et trouve, nous le croyons, de la joie à remplir la mission qui lui a été confiée pour la gloire de Celui qui nous unit.

**Julie-Marie Monge
et Matthieu Faullimmel**



Chronique financière

« Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » (Jean 20:29)

Certes, nous pouvons nous réjouir d'être parmi ceux qui ont cru sans avoir vu le Christ car, selon l'évangile de Jean nous en avons notre récompense, déjà par l'espérance qui nous habite et nous réchauffe le cœur à tous !

Mais, comme il a été dur au disciple Thomas de croire sans voir Jésus, qu'il est dur, pour nous, de ne pas voir notre Église en chair et en os, par notre prochain que nous pouvons croiser au temple !

De voir nos pasteurs, nos amis, pour de vrai et pas seulement sur nos écrans ou bien à la télévision ! Pourtant, nous tenons bon, dans cette tempête et les finances de l'EPUDG résistent ! Le compte de résultat qui sera présenté à l'Assemblée Générale en attestera ; en effet, les comptes 2020 sont pratiquement à l'équilibre grâce à votre générosité.

Ainsi, nous manifestons clairement notre désir de voir vivre notre Église !

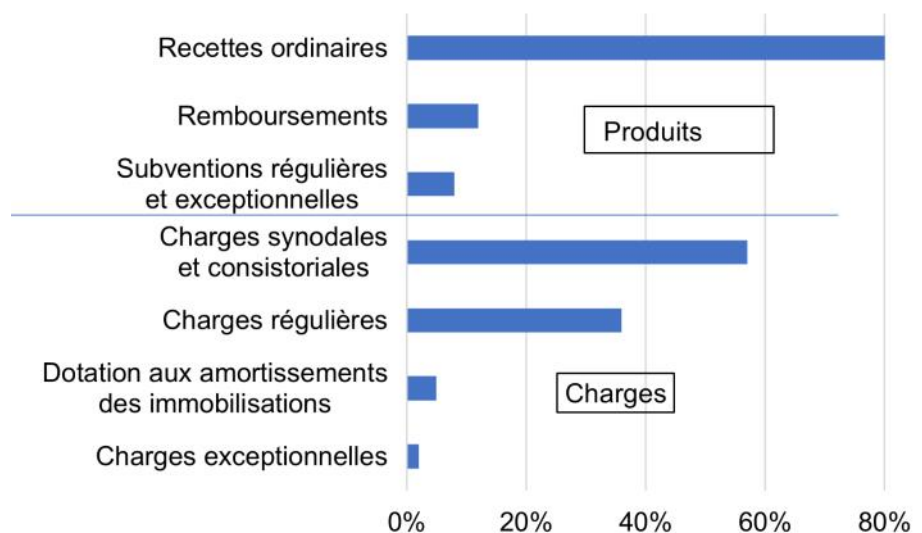
Un petit rappel sur la construction du budget qui se décline en plusieurs blocs :

Produits :

- Recettes ordinaires (dons, offrandes)
- Remboursements (participations aux frais, occupation locaux, etc...)
- Subventions régulières ou exceptionnelles (UN EPUDF, région CAR, Consistoire, conventions, etc...)

Charges :

- Les charges synodales et consistoriales (salaires des ministres, retraites, formation, fonctionnement de l'Union nationale EPUDF, etc...)
- Les charges locales régulières (presbytères, administration, déplacements, jeunesse, etc...)
- La dotation aux amortissements des immobilisations (issue des gros travaux, équipements, etc...)
- Les charges exceptionnelles (travaux exceptionnels, hors investissements, etc...)



Bertrand Missemmer
Trésorier

On ne peut rien faire sans être ensemble !

Le colloque annuel de l'Institut supérieur des études œcuméniques (ISEO) organisé à distance du 22 au 24 février 2021, portait sur le thème :

Des responsabilités chrétiennes dans la crise écologique. Quelles solidarités nouvelles ?

« On ne peut rien faire sans être ensemble ! », c'est un des messages retenus par deux conseillères presbytérales qui y ont assisté pour nous, dans le cadre des projets Église verte.

Pour Patrice Rolin⁽¹⁾, nous vivons une crise humaine de l'acceptation de nos limites et surtout de l'absence de spiritualité dans nos vies. Il cite Jérémie 5, versets 20 à 31, que nous vous invitons à relire.

Fabien Revol⁽²⁾ interroge « La création est-elle bonne ? »

- oui, car elle reflète le créateur et la biodiversité en est le meilleur reflet,
- oui, car elle est l'œuvre de sagesse du créateur et il est bon de s'en inspirer pour sa vie,
- oui, dans la personne humaine, résumé de toute la création,
- oui car elle est faite pour la gloire de Dieu et pour la liberté trouvée en Dieu.

Il nous a présenté la figure du tétraèdre, présentant quatre sommets et quatre faces, qui, pour lui, représente l'équilibre de la relation : à soi-même, à Dieu, aux autres humains, et à toute la nature et aux êtres vivants.

Harmoniser ces quatre relations est fondamental pour atteindre une cohérence harmonieuse dans notre vie.

Nous avons pu communiquer avec le prêtre Edouard Ade, au Burkina Faso, qui nous a interpellés sur l'importance de la place et du respect de certaines traditions, importantes pour certains groupes, qu'il serait bon « d'intégrer » dans la foi chrétienne. De même Mme Elbatrina Clauteaux a présenté le peuple Pemon, en Amazonie, qui a conservé toutes ses traditions, respectueuses de la nature. Pourtant leur théologie a une conception très différente de la nôtre au niveau humain et non-humain.

Martin Kopp⁽³⁾ nous invite à estimer notre propre empreinte carbone, aujourd'hui, sur internet (footprintcalculator.org) et à nous engager à la réduire pour obtenir un meilleur résultat, dans un an. Nous pouvons essayer d'agir et cheminer vers la cohérence en « faisant le 1^{er} pas » en se donnant des objectifs très simples. Pour lui il y a trois niveaux d'action : personnel, collectif, politique.

Il nous invite à cheminer ensemble, entre différentes communautés, à participer aux consultations citoyennes, à s'engager dans la vie de la cité dans des actions locales ciblées (nettoyage collectif, jardin collectifs...). Il nous engage à changer de banque (les six premières banques françaises ont huit fois plus d'impact sur la planète que toute la consommation de 67 millions de Français !). Deux banques ont un rapport carbone nul : La Nef et le Crédit Coopératif⁽⁴⁾. Il note l'importance de COM-MU-NI-QUER auprès des médias (à la moindre occasion), de témoigner, de solliciter nos élus.

Il nous invite à nous arrêter et à nous mettre au repos afin de retrouver cette harmonie et cette sagesse du Shabbat.

Evitons la quête de la pureté et du perfectionnisme, qui peuvent mener au désespoir, mais trouvons de la joie à expérimenter des choses nouvelles et à vivre notre spiritualité en lien avec la nature.

Les ateliers d'après-midi nous ont permis de nous rencontrer (en virtuel) localement, avec le CTM (Centre théologique de Meylan, animateurs). Nous avons pris le temps de nous connaître, de nous questionner sur nos différences puis nous avons abordé ensemble les points qui nous ont touchés, dans les conférences plénières. Ensuite, nous avons évoqué concrètement des pistes de travail. Ainsi il nous est apparu qu'il nous faut redécouvrir les textes de la Genèse, que nous avons tous besoin de formation, de parler d'échanger. Il y a onze communautés « Église Verte » en Isère. Nous pouvons échanger (des conférences, des expositions, des idées...), un site web va être mis en place au diocèse, pourquoi ne pas afficher ensemble les idées, réalisations, informations ?

Bien sûr tous les participants à ce colloque sont des personnes « convaincues » par l'écologie, mais comment donner envie, accompagner aux changements ceux qui nous entourent ?

Nous vous invitons à y réfléchir et à nous apporter vos contributions, par courrier, mail, téléphone et bientôt, nous l'espérons, de visu.

Esther Bosshardt

06 19 98 51 24

esther.bosshardt@orange.fr

et **Sophie Dautheville-Guibal**

pinkdq@wanadoo.fr

Les actes du colloque seront disponibles en fin d'année.

- (1) Patrice Rolin : animateur théologique de L'atelier protestant (EPUdF)
- (2) Fabien Revol, théologien et philosophe, professeur à l'Univ Catholique de Lyon, titulaire de la chaire Jean Bastaire
- (3) Martin Kopp, chercheur associé à l'UR 4378 en théologie protestante, Université de Strasbourg.
- (4) Il y a aussi Oïkocrédit et tous les micro-crédits et Terres de Liens.

Secrétariat de l'Église (entrée derrière le temple) :
2 rue Joseph Fourier - 38000 Grenoble ; Tél. : 04 76 42 29 52
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
Tram A - Verdun-Préfecture ; Tram C et Chrono C1 - Hôtel de Ville
Bus n° 13, 16 - Arrêt : Mutualité
Bus n° 12, 14, 15, 6020 - Arrêt : Bir-Hakeim
Courriel : accueil@epudg.org

Dons :
Par chèques ou par CCP 116 221 K Grenoble
Don en ligne sur le site Internet de l'Église
Pour ceux qui sont soumis à l'impôt sur le revenu, 66% des dons sont déductibles de l'impôt.

Diaconat (service d'entraide de l'Église) :
2 rue Joseph Fourier - 38000 Grenoble ; Tél. : 04 76 03 26 88
Courriel : contact@diaconat-grenoble.org
Don en ligne sur le site du Diaconat : www.diaconat-grenoble.org
Président du Comité : François-Pierre Bouchaud, 06 72 99 12 10

Aumônerie FPF des hôpitaux :
Laurence Carron : lcarron@chu-grenoble.fr
Hôp. Nord : 04 76 76 53 05 ; Hôp. Sud : 04 76 76 58 63

Pasteur Hervé Gantz, Tél. : 04 76 85 46 02
hervegantz@gmail.com
2 rue Robert Dubarle, 38000 Grenoble

Pasteur Marie-Pierre Van den Bossche ; Tél. : 07 68 63 16 02
mpvdb.pasteur@gmail.com
4 rue du Charmant Som, 38120 Saint-Egreve

Pasteur Marianne Dubois, Tél. : 06 49 92 04 08
mariannedubois.pasteure@gmail.com
237 rue Aristide.Bergès, 38330 Montbonnot

Pasteur François Dietz, Tél. : 06 16 68 53 04
dietz.francois@yahoo.fr
Le Presbytère, Place Paul Brachet, 38710 Mens

Conseil Presbytéral
Président : Philippe Sautter ;
phsautter@gmail.com

Trésorier : Bertrand Missemmer
compta@epudg.org

Bimestriel « Échos » :
Annie-Claude Salomon, secrétariat.
« Tous Invités » et mensuel régional « Réveil » :
Fabienne Goetz, secrétariat

RCF (Radios Chrétiennes Francophones) : 103,7 Mhz



« ... Car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort. »

2 Cor 12, v.10



Dans nos familles

Baptême : Elena Chave.

Décès : Thierry Jacquinet, Micheline Pouillès, Claude Biau, Jean-Philippe Reboul, Jacqueline Petrequin, Simone Beckert, Stephan Glasser, Nicole Heilmann, Esther Castan, Suzanne Ouvrier-Bufferet. Nous nous associons au chagrin de leurs familles (lire aussi page 5).

Nous venons aussi d'apprendre le décès, en décembre 2020, de Jacqueline Duchemin, veuve d'Antoine Duchemin, qui avait généreusement offert à notre Église le presbytère de la rue Dubarle. Ils avaient ensemble entraîné l'Église et le Diaconat sur les deux sujets du logement et des étrangers. Nous leur sommes reconnaissants.



A vos agendas :

En mars :
Assemblée générale de l'Église au cours d'un culte samedi 20 mars 14h30 à St-Marc.
Pas de culte au temple le dimanche 21 mars.

Assemblée générale du Diaconat samedi 27 mars à 14h30 à St-Marc.

En avril :
Camp « Bible et Sport » à Autrans, animé par Hervé Gantz et Marianne Dubois du 10 au 13 avril 2021, pour les jeunes de 11 à 17

ans. Renseignements : Hervé Gantz

Les cultes reprennent le dimanche à 10h30 au temple et sont retransmis en direct sur Internet. Service de Ste Cène le 2ème dimanche du mois.

Rameaux et Pâques : les renseignements pratiques pour les cultes seront diffusés par mail, et sur le site Internet.

Et si tout va bien...

*nous nous retrouverons
au CUJD à Montbonnot
pour une
journée de fête et d'offrande
le dimanche 13 juin
à partir de 10h*